Le'Canada et l'Afrique



■ La francophonie a marqué de son empreinte de nombreuses associations dont l'Association internationale des maires francophones. Cidessus: le maire de Québec, Jean Pelletier, en compagnie de deux homologues africains en 1980 à Saint-Louis du Sénégal

L'Agence, dans le domaine à la fois vaste et précis que ses fondateurs lui ont assigné, est à l'œuvre depuis douze ans. Je voudrais d'abord mesurer le chemin parcouru et féliciter tous ceux qui ont contribué à l'œuvre importante de coopération culturelle et technique, accomplie au cours de ces douze années. Dans l'action, il n'est pas facile, j'en sais quelque chose, de juger froidement les succès et les échecs, les progrès et les reculs. Obsédé par l'objectif à atteindre, qui semble fuir toujours plus loin devant soi, on risque de tenir pour peu de chose ce qu'on parvient à réaliser et pour insurmontables les obstacles qui se multiplient à mesure qu'on avance.

Vue de l'extérieur, il est clair cependant que l'Agence a parcouru un chemin considérable. Elle est devenue un lieu important de rencontre et de réflexion. Elle a mis en route des initiatives nombreuses. Elle a mené, à plusieurs reprises, des actions d'urgence, par exemple dans le domaine de l'enseignement, auprès de pays en mauvaise posture. Elle a noué des milliers de liens entre la jeunesse de ses pays membres et contribué à leur formation. Elle a engagé des centaines de jeunes et de moins jeunes dans des entreprises concrètes de coopération internationale. Elle existe, elle vit, elle agit. Elle s'interroge aussi sur ellemême et sur son rôle, ce qui est un signe de santé et constitue la meilleure protection contre l'inertie.

L'Agence est contestée ? Sans doute. Mais quel organisme international échappe aujourd'hui au scepticisme du monde fébrile qui est le nôtre ? Signe du temps, toutes les institutions multilatérales font l'objet de plus vives critiques. C'est peut-être, paradoxalement, que leur nécessité n'a jamais été plus évidente et qu'on attend d'elles d'impossibles miracles.

Aux interrogations normales de l'Agence après dix années au cœur de l'action, tous ses Etats membres et ses gouvernements participants ou associées ont le devoir de répondre. Je m'efforcerai de le faire ici en toute modestie et en toute amitié.



Sur son rôle, d'abord, je formulerai quelques observations dont j'espère qu'elles seront utiles. Parlerai-je du débat dont les échos nous parviennent, entre certains qui voudraient mettre tout l'accent sur le culturel et d'autres qui escamotent la culture au profit de l'aspect technique ? Non. Car à mon sens, il s'agit là d'un faux problème. Depuis les tout débuts de l'Agence, nous avons toujours tenu ces deux fonctions pour complémentaires et je récuse pour ma part toute opposition entre l'une et l'autre. Je trouve même byzantine la question de savoir quelle moitié de ce double mandat doit l'emporter sur l'autre. Il est évident qu'au niveau de l'action, aucune entreprise culturelle n'est aujourd'hui concevable, hors d'un contexte technique qui